



## Proposition de projet au Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA)

1. Le projet doit répondre aux objectifs prioritaires 1, 2 ou 3 tels que définis dans le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (PAEA) ;
2. Le projet doit commencer ses activités dans les 3 mois suivants son approbation par le comité directeur et être achevé dans un délai maximum de 12 mois à compter de son lancement ;
3. Le projet doit être soumis à au moins un ou plusieurs des critères suivants :
  - a) Sécuriser les petites populations / populations vulnérables qui sont confrontées à une menace immédiate ;
  - b) Traiter les poursuites et les enquêtes criminelles ;
  - c) Prévenir les conflits immédiats entre l'homme et l'éléphant ;
  - d) Se dérouler dans un site qui connaît une escalade du braconnage ;
  - e) Se dérouler dans un site qui connaît un déclin de sa capacité à faire respecter la loi.
4. La demande de financement ne doit pas dépasser 50.000 USD.

**1.1 : Pays :**

**1.2 : Titre du projet :**

**1.3 : Lieu du projet :**

**1.4 : Coût total du projet (en Dollars US) :**

Montant demandé au Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA) (en USD) :

Source de co-financement et montant (le cas échéant) :

**1.5 : Durée du projet :**

**1.6 : Soumissionnaire du projet :**

**Autres partenaires du projet (le cas échéant) :** (veuillez soumettre ou joindre une lettre d'approbation de l'entité gouvernementale nationale responsable de la faune) :

**1.7 : Nom et institution du chef de projet :**

**1.8 : Adresse du chef de projet :**

**1.9 : Numéro de téléphone :**

**1.10 : Email :**

**1.11 : Date de soumission :**

**2.0 : Résumé du projet** (justification, objectifs du projet, résultats attendus, maximum 1 page) (Comment ce projet aborde-t-il les défis liés au COVID 19, qui entravent la conservation des éléphants?)



**3.0 : Quels sont les objectifs, stratégies et activités prioritaires du projet** (il peut y en avoir plusieurs) sont en relation avec le Plan d'action pour les éléphants d'Afrique (PAEA)?

*Objectifs du PAEA: (à titre de référence)*

- Objectif 1: Réduire l'abattage illégal des éléphants et le commerce illégal de leurs produits;
- Objectif 2: Maintenir les habitats des éléphants et rétablir la connectivité;
- Objectif 3: Réduire les conflits entre l'éléphant et les humains;
- Objectif 4: Accroître la sensibilisation à la conservation et à la gestion des éléphants des principales parties prenantes, notamment les décideurs et les communautés locales, parmi d'autres groupes d'intérêt;
- Objectif 5: Renforcer les connaissances des États de l'aire de répartition sur la gestion de l'éléphant d'Afrique;
- Objectif 6: Renforcer la coopération et la compréhension entre les États de l'aire de répartition;
- Objectif 7: Améliorer la coopération et la collaboration des communautés locales en matière de conservation de l'éléphant d'Afrique;
- Objectif 8: Le plan d'action pour l'éléphant d'Afrique est effectivement mis en œuvre.

**4.0 : Justification du projet** : Pourquoi ce projet est-il nécessaire ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur cette population d'éléphants (par exemple, quelles informations ou détails avez-vous sur la population, les tendances de la population (à la baisse ou à la hausse), les saisies d'ivoire, les niveaux de braconnage, les conflits hommes/éléphants, la perte d'habitat, etc.) (2 pages maximum)

**5.0 : Proposition détaillée** : comprenant les activités à réaliser, les jalons anticipés, les délais de mise en œuvre, les canaux et procédures de rapport, etc. (3 pages maximum).  
*En répondant à cette section, il serait utile de la diviser en cinq phases (voir les tableaux ci-dessous) :*

### 5.1.1 : Planification

Énoncé des objectifs	Activités	Échéance	Jalons anticipés	Indicateurs	Canaux ou processus de consultation avec les parties prenantes / partenaires



**5.1.2 : Acquisition** (biens, services, équipements, voyages, ateliers, hébergement, etc.)

*(Veuillez expliquer quels biens et services vous allez acquérir et dans quel but)*

**5.1.3 : Mise en œuvre : plan d'activité, échéancier**

Activités	Produits de l'activité	Date de mise en œuvre
Activité 1.1. (Lister l'activité ici)		
Activité 1.2. (Lister l'activité ici)		

**5.1.4 : Mesures de suivi et d'évaluation du projet**

*(Veuillez expliquer comment le suivi et l'évaluation du projet seront effectués)*

**5.1.5: Rapports techniques et financiers**

*(Vous devrez soumettre des rapports intermédiaires et finaux pour ce projet dans le modèle standard de l'ONU : veuillez fournir des détails sur l'officier / l'entité qui sera responsable de la préparation de ces rapports et veuillez confirmer votre capacité à respecter ces exigences)*

**6.0 : Veuillez expliquer les mesures à long terme pour assurer la durabilité du projet :**

**7.0 : Ce projet recevra-t-il un autre financement que celui du FEA ?** Donnez tous les détails pertinents (par exemple, montant en USD, source de financement, éventuelles restrictions ? Veuillez préciser.

**7.1 : Veuillez fournir un projet de budget détaillé basé sur les activités proposées pour ce projet** (en USD), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

*(N/B: toute dépense relevant de frais accessoires\* qui s'élève à 20 000 \$ ou plus, ou égal à 15% du budget total (le montant le moins élevé étant retenu), soumettra le partenaire à la procédure d'évaluation des marchés publics et acquisitions des Nations Unies.)*

*\* Frais accessoires - équipements, véhicules, voyages, mobilier, fournitures, produits de base et matériaux.*



## African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Budget						
Activité	Quantité	Unité	Coût unitaire (USD)	Coût total (USD)	Budget du FEA	Co-financement (budget non-FEA)
<b>Activité 1 :</b>						
<b>Sous-total</b>						
<b>Activité 2 :</b>						
<b>Sous-total</b>						
<b>Activité 3 :</b>						
<b>Sous-total</b>						
<b>Activité 4 :</b>						
<b>Sous-total</b>						
<b>Coût total</b>						

Les articles budgétaires suivants ne sont pas financés par le FEA, comme convenu par le règlement intérieur du comité directeur du FEA:

1. Salaires, à l'exclusion des experts/consultants engagés pour des activités spécifiques liées à la mise en œuvre du projet ;
2. Les indemnités journalières de subsistance et le logement, sauf s'ils font partie d'une formation ou d'activités dans des zones éloignées/rurales ;
3. Vols, achat de véhicules, à l'exclusion des bicyclettes et des motos ;
4. Programmes éducatifs - bourses d'études, y compris les bourses d'études et les stagiaires.

Veuillez soumettre votre proposition de projet complétée à:

[mamadou.kane@un.org](mailto:mamadou.kane@un.org) et [dorris.chepkoech@un.org](mailto:dorris.chepkoech@un.org) avec une copie à:  
[unep-africanelephantfund@un.org](mailto:unep-africanelephantfund@un.org)

Vous devriez recevoir un accusé de réception de votre proposition dans les 14 jours qui suivent leur soumission. Si vous ne recevez pas un accusé de réception, veuillez contacter le numéro suivant: +254 719744186 / +254 710602646.

Des informations supplémentaires sur la proposition de projet peuvent être demandées par le Comité Directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA).

N / B: La proposition de projet complète doit être traduite en un résumé de deux pages dans l'autre langue de travail du Comité Directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (anglais / français et vice-versa).



## African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web: [www.africanelephantfund.org](http://www.africanelephantfund.org)